



**REVUE DE PRESSE**  
**Mercredi 02 août 2017**



# Environnement

## L'humanité vit à crédit à partir d'aujourd'hui

**A** partir de ce mercredi, l'humanité aura consommé la totalité des ressources que la planète peut renouveler en un an et vivra donc «à crédit» jusqu'au 31 décembre, a calculé l'ONG Global Footprint Network, relevant que ce moment survient de plus en plus tôt chaque année. Aujourd'hui marque pour la Terre le «jour du dépassement» («overshoot day» en anglais). Pour ses calculs, Global Footprint prend no-

tamment en compte l'empreinte carbone, les ressources consommées pour la pêche, l'élevage, les cultures, la construction et l'utilisation d'eau (Photo archives AFP). En 2016, le «jour du dépassement» était intervenu le 3 août. Même si le rythme de progression s'est un peu ralenti depuis six ans, cette date symbolique «continue inexorablement d'avancer: cette journée est passée de fin septembre en 1997 au 2 août cette année, relèvent

les ONG. Pour subvenir à nos besoins, nous avons aujourd'hui besoin de l'équivalent de 1,7 planète.» «Le coût de cette surconsommation est déjà visible: pénuries en eau, désertification, érosion des sols, chute de la productivité agricole et des stocks de poissons, déforestation, disparition des espèces. Vivre à crédit ne peut être que provisoire parce que la nature n'est pas un gisement dans lequel nous pouvons puiser indéfiniment», soulignent le WWF et Global Footprint. Selon les deux organisations, «des signes encourageants» indiquent cependant qu'«il est possible d'inverser la tendance». Malgré la croissance de l'économie mondiale, «les émissions de CO2 liées à l'énergie n'ont pas augmenté en 2016 pour la troisième année consécutive», relèvent-elles. Selon elles, «cela peut s'expliquer en partie par le développement important des énergies renouvelables dans l'électricité».



■ Le Département veut aider la création de réserves d'eau pour l'irrigation ■ Pour «développer et maintenir» de petites exploitations ■ Exemple d'un candidat «idéal», maraîcher dans le Rouillacais.



Alain Lucas, maraîcher à Anville dans le Rouillacais, se limite à prélever ce que les autorisations lui permettent. Il veut créer une réserve de 50 000 m³.

Photo Majid Bouzzit

## Situation tendue dans la Vienne et les Deux-Sèvres

Dix-neuf projets sur le bassin de la Sèvre niortaise et 41 projets sur le bassin du Clain dans la Vienne. De nombreuses bassines collectives sont dans des cartons actuellement dans deux départements limitrophes de la Charente où il n'y a qu'un seul projet à l'heure actuelle. Ils représentent 20 millions de m³ d'eau pour des investissements estimés à 120 millions d'euros. S'ils ont reçu des avis favorables des commissions d'enquête, les oppositions sont parfois fortes sur le terrain et de la part des associations de protection de la nature. Poitou-Charentes Nature dénonce «un système agro-industriel plus qu'un outil de protection des milieux aquatiques comme on le présente». «Nous dénonçons ce recours massif au stockage pour irriguer d'avantage pour un nombre réduit d'agriculteurs. Cette course en avant fait fi du mauvais état de l'eau dans notre région.»

# «Sans eau, pas de maraîchage»

Frédéric BERG  
f.berg@charentelibre.fr

**S**es fraises et tomates rouges et dodues à croquer, ses concombres fiers et fermes, ses aubergines luisantes... Alain Lucas, solide paysan de 48 ans, veines saillantes et verbe soigné, aime la terre et ses fruits, et pas seulement la vigne. Depuis plus de vingt ans, il a diversifié l'exploitation familiale ancrée à Anville dans le Rouillacais en greffant du maraîchage aux 22 hectares de raisin. Il emploie jusqu'à 18 personnes en pleine saison. La vente, exclusivement à la ferme, des fruits et légumes qu'il produit sur 15 hectares en plein champ et sous 9 000 m² de serres, en grande partie sans chimie, fonctionne fort. Très fort. «Certains jours d'été, on voit passer 200 person-

»  
**Tous ces efforts pour rien... Il serait temps que des volontés politiques s'affirment pour clarifier les choses et avancer.**

nes par jour», se régale l'agriculteur qui confesse que sa «grande fierté» c'est de faire travailler des gens, la plupart du coin. Seulement, sa petite entreprise florissante a une faille: l'eau. «Sans irrigation, je n'irai pas loin.» À mi-chemin d'un été «très contrasté», il a craint le pire avant que les pluies de juillet et des tem-

pératures plus clémentes ne rééquilibrent les choses: «On sait qu'on va vers une raréfaction de la ressource en eau.»

Alain Lucas a bien creusé un petit étang où il puise les volumes autorisés qui ont baissé de 40% en dix ans, mais c'est bancal. Pas vraiment pérenne. Depuis plusieurs années, le paysan se fatigue à mener un projet de bassine de 50 000 m³ qui lui permettrait de continuer à grandir, et embaucher. Tout semblait sur les rails. L'ex-Poitou-Charentes avait accepté de financer une partie des 300 000 euros du projet, également soutenu par la communauté de communes du Rouillacais. Changement de région, changement de cap. «J'ai reçu une fin de non-recevoir, grimace Alain Lucas. Je n'abandonne pas pour autant, mais ça m'a mis un coup. Tous ces efforts pour rien... Il se-

rait temps que des volontés politiques s'affirment pour clarifier les choses et avancer.»

Quand il a appris que le conseil départemental de la Charente avait décidé début juillet de lancer un appel à projets pour voir fleurir des «réserves individuelles d'eau pour l'irrigation», il a repris espoir. «C'est suicidaire de supporter seul un tel investissement.» Son dossier devrait faire partie de ceux qui seront aidés.

### Pas pour les réserves collectives

Le Département propose de financer 60% de l'étude de faisabilité des projets retenus (1). «On veut aider des éleveurs, maraîchers, les productions biologiques pour lesquels c'est l'investissement très important», souligne Jérôme Sourisseau, vice-prési-

dent, qui estime que la Charente «est à la traîne» (lire par ailleurs). Ces aides concernent des réserves d'eau collinaires – remplies par les eaux de surface et les eaux de ruissellement – et de substitution – pompages en hiver. Il ne s'agit pas des réserves collectives qui doivent s'inscrire dans des contrats territoriaux et, elles, peuvent être financées à hauteur de 60% par l'agence Adour-Garonne. Actuellement en Charente, un seul projet est en cours, sur le bassin Aume-Couture pour 1,6 million de mètres cubes. Les autres ont tous été abandonnés, soit parce que les coûts étaient trop élevés, soit parce que les oppositions (procédures judiciaires) avaient fini par épuiser les porteurs de projet.

(1) Les offres doivent être déposées avant le 29 septembre.

Jacques Brie, Charente Nature

## « Pourquoi pas, allons voir plus loin



Jacques Brie, vice-président de Charente Nature en charge de l'eau, opposé à la plupart des gros projets de bassines collectives, inquiet du niveau de la ressource et critique s'agissant du seuil d'alerte «bien trop bas» de certains cours d'eau, du bassin Aume-Couture notamment, ne jette pas la proposition du conseil départemental avec l'eau

de la bassine. «Si on s'en tient au texte qui affirme des principes intéressants: restaurer les milieux aquatiques et gérer la ressource pour l'intérêt général, ça peut permettre d'aider de petits exploitants à s'engager dans des solutions pérennes. Les irrigants affirment qu'il n'y a pas de projets depuis des années en Charente, c'est surtout parce que ça coûte trop cher, pas parce qu'on s'y oppose. Donc pourquoi pas, allons voir plus loin. Pour nous, ce type de bassins individuels n'a rien à voir avec les gros projets qu'on combat.»

Jean-Jacques Blanchon, irrigant

## « Où est la notion du collectif ?



Jean-Jacques Blanchon, céréalier à Coulonges, président de l'Organisme unique de gestion collective (OUGC) Cogesteau, la coopérative de gestion des eaux du bassin Charente-Amont, soutient autant qu'il le peut le projet d'Alain Lucas. «J'ai envoyé des courriers au ministère de l'Agriculture et à l'agence de l'eau Adour-

Garonne pour les interroger sur la notion du collectif dans le cadre de ce projet précis. Les aides sont réservées aux seuls projets collectifs, mais quand il s'agit d'un paysan qui emploie plus de quinze personnes, ce n'est pas un projet collectif peut-être? Il faut revenir sur cette notion, assouplir les règles. Je n'ai jamais obtenu de réponses. Alors l'aide que propose le conseil départemental, oui elle est la bienvenue, mais ce n'est pas assez. Une étude de faisabilité ça coûte cher, mais pas autant que la réalisation du projet lui-même.»

Jérôme Sourisseau, élu

## « La Charente accuse un retard considérable



Il se dit «préoccupé» du «retard» pris par la Charente en matière d'irrigation, particulièrement concernant les petites exploitations. Jérôme Sourisseau, vice-président du conseil départemental en charge notamment de l'agriculture, a œuvré pour la création de aides financières pour les études des réserves individuelles. «La Charente accuse un retard considérable. En Nouvelle-Aquitaine, des projets se créent sans arrêt, en Charente rien ne bouge depuis des années. On veut venir en aide à de petits exploitants pour lesquels lancer une étude c'est une prise de risque importante, alors qu'ils sont déjà dans des situations financières difficiles. Je pense notamment aux éleveurs. On amortirait ainsi une partie de cet investissement. Ensuite, on doit réfléchir sur la manière d'aider à la réalisation des projets, parce que l'étude ce n'est pas suffisant. On anticipe une demi-douzaine de projets. La chambre d'agriculture nous aide dans ce dossier.»

# Sur les traces du «chemin de Compostelle» charentais

La vallée de l'Antenne sera peut-être bientôt une terre de pèlerinage. Michel Adam, président d'une association de défense du patrimoine, est sur la piste de saint Martin.

Inès EL KALADI  
i.elkaladi@charentelibre.fr

Saint Martin serait-il passé par la vallée de l'Antenne? C'est ce qu'espère prouver Michel Adam, président de l'association Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP). Depuis quelques mois, ce retraité passionné d'histoire passe la vallée au peigne fin à la recherche d'indices. Si Saint-Jacques-de-Compostelle est le plus connu, c'est loin d'être l'unique pèlerinage en Europe. Saint Martin en est la preuve: de son vivant, il a sillonné toute l'Europe, en tant que militaire puis en tant qu'évêque. Depuis sa mort en 397, des fidèles retracent ses itinéraires et marchent dans ses pas.

## Un travail de fourmi

Michel Adam et ses adhérents s'échinent à défendre le patrimoine de leur vallée. En apprenant l'existence de la Via Santini Martini – le nom latin donné au chemin emprunté par le saint entre Tours et Saragosse en Espagne –, il a sauté sur l'occasion. «Le Centre culturel européen Saint-Martin de Tours veut fédérer tous les pèlerinages qui le concernent, explique le président de l'ANLP. Nous travaillons sur notre petite partie du parcours.»

Depuis le mois de juin, Michel Adam s'est lancé dans un travail minutieux: recenser les lieux qui pourraient indiquer que le saint est passé par là pendant qu'il était encore en vie (entre l'an 316 et 397 donc). Les noms de villes et de villages, d'églises ou de places sont autant d'indices à utiliser: «Le quartier Saint-Martin de Cognac est 500 ans plus vieux que la ville par exemple. Donc les dates coïncident! Et puis il y a l'église Saint-Martin à Aujac ou la place Saint-Martin à Prignac», énumère-t-il avec enthousiasme. Pas question pour lui de s'emporter: la simple mention du saint n'a pas valeur de preuve. «Il faut rester sérieux!»

”

Je me suis dit que c'était merveilleux, l'Europe est là sous nos yeux.

Sur ses cartes, l'ouest de la Charente est couvert d'une nuée de taches (voir carte): elles représentent les lieux qu'il a pu repérer grâce à ses investigations et

## Sur les pas de Saint-Martin

Vallée de l'Antenne



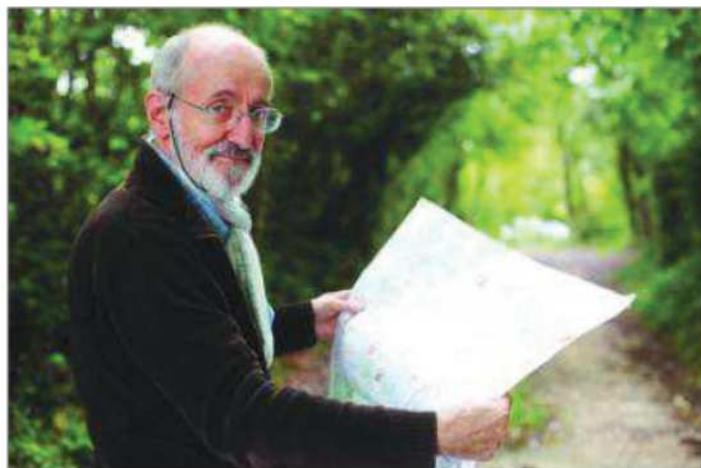
«en [s]’appuyant sur le réseau formé par les membres de l’association». L’ANLP travaille aussi avec les autres instances intéressées par ce pèlerinage, comme le Centre culturel européen (CCE), afin d’éviter les doublons et recherches redondantes.

## «Personnage européen, symbole de partage»

Pour cet habitant de Cherves-Richemont, il existe trois critères à prendre en compte. L’ancienneté des lieux d’abord. Il faut vérifier qu’elle correspond au moment où saint Martin a effectivement traversé la Charente. La multiplicité du parcours ensuite. «C’est très probable qu’il en existe plusieurs, car à l’époque les méthodes de localisation n’étaient pas aussi précises qu’aujourd’hui.» Enfin, il faudra confronter la vraisemblance des parcours sans pour autant oublier l’aspect touristique. «Nous allons travailler avec un baliseur afin

de trouver de beaux endroits.» Le but est de se rapprocher le plus possible de l’expérience originale plutôt que suivre une départementale goudronnée.

Ce n’est pas pour rien que Michel Adam s’est lancé corps et âme dans l’étude de ce mystérieux chemin. Le Centre culturel européen Saint-Martin de Tours donne la définition suivante de celui qu’on appelle Martin le miséricordieux: «Personnage européen, symbole de partage, valeurs communes.» Or, Michel Adam est aussi président du Centre d’études européen Jean-Monnet (CCEJM). Le Cognaçais est considéré comme l’un des pères de l’Europe. Quant au saint, il est né en Hongrie avant de voyager aux Pays-Bas, en Belgique, en Espagne ainsi qu’en France. Alors, l’europhile Michel Adam s’est intéressé au sujet. C’était pour lui comme une évidence. «Je me suis dit c’est merveilleux, l’Europe est là sous nos yeux.»



Michel Adam espère retracer le chemin de saint Martin avant 2018. Photo Quentin Petit

# Au «Samourai», on s'ouvre au pays du Soleil levant

■ CL met le cap sur le Japon, à la rencontre de Muncharu Uchida

■ Jeune cuisinier qui a pris la relève de son père à la tête

de ce restaurant de Châteaubernard

■ Où tradition et partage se dégustent.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Cet été, CL vous propose de voyager sans bouger, en partant à la rencontre de Cognaçais d'adoption, originaires des quatre coins du monde. Des cuisiniers pour une évasion gastronomique agrémentée de leurs petites recettes à tester afin de mettre un peu d'exotisme dans ces vacances. Pour ce troisième rendez-vous, direction «Le Samourai», 7, avenue d'Angoulême à Châteaubernard, pour se fondre dans la culture culinaire du Soleil levant représentée par Muncharu Uchida. Fils de Isao, fondateur de l'établissement décédé l'an dernier, ce jeune trentenaire a repris les rênes de ce restaurant dont la grande discrétion égale la réputation. En témoigne sa longévité, ouvert sans relâche depuis plus de vingt ans «grâce à une clientèle fidèle, familiale, des enfants autrefois qui viennent désormais avec les leurs», s'en amuse Muncharu Uchida, épaulé dans sa tâche par sa mère, originaire pour sa part du Laos. Comme autrefois son père, il œuvre en salle en veste de ki-

SERIE D'ÉTÉ

Voyager sans bouger



Muncharu Uchida perpétue les traditions enseignées par son père Isao au «Samourai». Culinaires et vestimentales.

Photos G. B.

mono et couteaux à la ceinture devant le teppanyaki, cette grande plaque de cuisson chauffante en inox autour de laquelle les convives prennent place. «Tout est réalisé en direct, pour plus d'interactivité avec les clients et partager les secrets de cette cuisine afin qu'ils puissent reproduire et transmettre», explique-t-il. Le partage, l'échange, comme la discrétion s'ils ne tiennent pas à assister à ce qui est aussi un petit "show", sourit-il, c'est important dans notre culture».

## «Découvrez ce pays»

Pas de sushis au menu, pas de soucis non plus tant la cuisine japonaise recèle bien d'autres trésors et saveurs, traditionnellement faite de bouillons, de nouilles, d'algues, de viande et de poisson cru ou juste saisi sur la plaque, de légumes crus également, sans oublier les fruits de mer, très présents, et les condiments locaux.

Au «Samourai», Muncharu Uchida a cependant opté pour une cuisine «fusion», «européenne à la manière japonaise», traduit-il, où tofu, beignets de fro-

”

On aime manger varié et en petites quantités, une habitude au Japon où la cuisine est importante, considérée même comme un art.

mage, de crevettes, saumon grillé, ou légumes sautés chatouillent tout autant les papilles comme les beignets de bananes et de pommes flambées au dessert. Un festival de goûts, d'odeurs, de fraîcheur et de choix propre à la tradition culinaire de ce pays où «on aime manger varié et en petites quantités, une habitude au Japon où la cuisine est importante, considérée même comme un art.» Soucieux d'assurer la continuité avec son père, cuisinier de profession qui lui a transmis son savoir,

Muncharu Uchida incorpore tout de même quelques recettes maison à son menu, «comme une passerelle entre lui et moi», glisse-t-il plein de respect envers celui dont la famille est originaire de Okayama, ville côtière située sur l'île principale de Honshū, à peu près à mi-distance entre Osaka et Hiroshima.

«Un très bel endroit, protégé par les montagnes et toujours ensoleillé», où il s'est bien sûr rendu comme dans d'autres pays, lui qui se prédestinait à l'origine aux métiers du tourisme, un BTS en poche, «avant que la cuisine me rattrape, comme une évidence.»

Une cuisine japonaise faite de délicatesses que Isao Uchida invitait toujours à aller découvrir sur place «encore meilleure là-bas, allez-y, découvrez ce pays, disait-il aux clients», se souvient tout sourire Muncharu, son digne successeur à la tête de ce restaurant qui se trouve en être une belle porte d'entrée en attendant de franchir le pas.

«Le Samourai», 7, avenue d'Angoulême à Châteaubernard. Ouvert du mercredi au samedi, à partir de 19 heures, le dimanche à midi uniquement. Sur réservations au 05 45 32 44 92.

## On se met tous aux soba !

Ce sont les pâtes les plus consommées au Japon. Si on les trouve préparées dans les grandes surfaces, elles n'en sont que meilleures faites à la maison. En voici une déclinaison à manger froid, proposée par Muncharu Uchida. Achetez des nouilles au sésame, plongez-les dans l'eau bouillante, pas trop longtemps pour les conserver un peu fermes. Rafraîchissez ensuite dans de l'eau froide ou avec des glaçons posés dessus. Essayez correctement. Préparez un dashi, un bouillon de base, utilisé par les Japonais

dans leur cuisine à l'instar de notre bouillon de volaille, bœuf ou légumes. Il sera composé, à doses à votre convenance, de sauce soja, de vinaigre de riz, d'un peu d'eau et de sucre, de quelques feuilles d'algues de nori découpées en fines bandes, de ciboulette ciselée et d'un brin d'oignon. Servez nouilles et dashi séparément, trempez-les dedans sachant que les soba doivent être aspirées puis avalées telles quelles en faisant du bruit. Agrémentez de tempura de légumes, viande ou poisson, le beignet de la cuisine japonaise.



Tofu, légumes, fruits de mer... sont cuisinés au teppanyaki, le mode de cuisson incontournable en matière de cuisine japonaise.

# Le château de Bouteville remonte le temps

Ce soir, un grand spectacle retracera l'histoire du château. Une fresque animée par une projection architecturale 3D et des comédiens.

**Ç**a va être grandiose, superbe, c'est "Le" spectacle nocturne de l'été», vantait Ana-Élisabeth Cléry, responsable du service valorisation du patrimoine de Grand Cognac, aux manettes de cette grande fresque historique tout public et gratuite.

C'était hier matin, à l'heure des ultimes répétitions du spectacle proposé par l'Agglo au château de Bouteville, dont les premières représentations publiques se sont déroulées en soirée. Pour ceux qui ont manqué ce rendez-vous patrimoine inédit en Charente de

par sa nature, une projection architecturale en 3D sur la façade de l'édifice, les dernières séances de rattrapage sont pour cette nuit. La première projection débutera à 22h30, «puis toutes les 35 minutes environ, jusqu'au bout de la nuit s'il le faut, tant qu'il y aura du monde sur le site», annonce Ana-Élisabeth Cléry.

### **Richard Cœur de Lion le Prince Noir...**

Un spectacle en plein air dans lequel le guetteur du château invite à un voyage dans le temps à travers la découverte de cette forteresse au passé riche de récits et auquel le

maire de la commune, Jacques Deslias, entend offrir un avenir tout aussi fécond (lire encadré). Richard Cœur de Lion, Isabelle Taillefer, ou encore Edward de Woodstock, dit le Prince Noir, et le Bon comte Jean, ont été les propriétaires ou ont séjourné dans cet édifice si convoité pour sa position dominante sur toute la Grande-Champagne, qu'il n'a cessé de passer de main en main selon les attaquants qui en faisaient l'assaut. Parfois français, souvent anglais.

Fréquemment détruit mais toujours reconstruit, il a conservé de ce passé tumultueux des traces de ces grands moments d'histoire que la société de Langon AD LIB Créations, en collaboration avec le service valorisation du patrimoine, propose donc de revivre grâce à cette projection vidéo qui sera accompagnée de scènes historiques livrées au pied du château par les comédiens de l'association jarnacaise «La Part des Anges». Du grand spectacle dont les spectateurs seront témoins, mais aussi à certains moments interprètes...

Ce soir à partir de 22h30 au château de Bouteville. Spectacle et deux parkings gratuits. Contact à l'Espace découverte en Pays du cognac, place de la Salle-Verte, à Cognac au 05 45 36 03 65.

## Un restaurant et des gîtes

*«Trois ans que ce dossier est au point mort. Si ce spectacle pouvait le relancer et régénérer l'envie des élus de faire quelque chose avec ce site, ce serait bien.»* C'est le souhait de Jacques Deslias, maire et ardent défenseur d'un château dont sa commune est propriétaire, la maîtrise d'ouvrage revenant à l'Agglo sous convention. Depuis plus de trente ans, il a veillé avec ses équipes à son nettoyage, à ses

aménagements. *«On a même fait réaliser une étude de réhabilitation, ce serait dommage de perdre ce bénéfice en le laissant à l'abandon»*, dit-il. Des projets, l'élus en fourmille pour le faire vivre, avec en premier lieu la création d'un restaurant et d'une salle de réception dans sa partie principale et des gîtes, plus tard, de groupes et d'étape dans les ailes. Une réunion est prévue avec les responsables de l'Agglo à la rentrée.

# Olivier Dixneuf se sculpte un nouvel avenir artistique

À 52 ans, l'artiste de Réparsac décide de poser ses outils chez lui. Il peaufine des œuvres destinées à être installées au niveau local.

**O**livier Dixneuf, sculpteur sur métal âgé de 52 ans, dont l'atelier est basé à Réparsac, a bien roulé sa bosse dans le domaine artistique depuis des dizaines d'années. «*D'une mère peintre, d'un père qui plie le métal, je suis presque né là-dedans*», confie celui qui a parcouru les quatre coins de l'Europe et au-delà pour vivre sa passion artistique. «*Désormais, j'aspire à plus de sérénité, il est donc temps que je pose mes valises. J'éprouve le besoin de m'installer définitivement chez moi à Réparsac*».

L'artiste fourmille de projets. «*Je vais ouvrir ma maison au public par le biais d'un showroom privé qui permettra de venir découvrir mes créations*», indique Olivier Dixneuf. En attendant, il s'active autour du projet de «*Gloriette*» validé par le comité du quartier Saint-Jacques à Cognac. «*Je suis entrain de fabriquer les plaques sur lesquelles seront incrustés un écusson avec la coquille Saint-Jacques ainsi que le nom «Saint-Jacques. Elles seront ajoutées à l'œuvre installée au rond-point courant du mois de septembre*», explique l'artiste.

Olivier Dixneuf peaufine aussi «*Le phare de Cognac*» qui va être installé ces jours prochains sur les quais au port de Cognac. La convention a été signée avec Michel Gourinchas, le maire, et les services culturels. «*L'œuvre sera dévoilée lors de son installation. Je veux laisser le mystère. Elle s'inspire cependant d'«Offrande» qui est à Brantôme (lire encadré). Je peux dire qu'elle sera réalisée avec deux anciens pressoirs, treize da-*



Olivier Dixneuf face à une de ses anciennes créations de métal.

Photo archives B. C.

*mes-jeanne et sera éclairée la nuit*». Avec toute une symbolique avec la gabarre, le port, la route du cognac, la part des anges...

Olivier Dixneuf a désormais pour objectif de conquérir le pa-

trimoine local, d'y insérer ses créations à l'image de ses initiatives qui ont séduit la ville de Brantôme.

Ghislaine NORMAND

# L'artiste charentais à la conquête de Brantôme

L'artiste charentais Olivier Dixneuf a aussi conquis Brantôme en Dordogne. Il y a deux ans, il a investi la ville avec ses créations monumentales. «*Mon œuvre baptisée "Le Monstre de la Dronne" qui était installée sur le bateau de Jean-Luc Nicolas, a trouvé sa place définitive sur l'île. Je l'ai offert à la Ville*», confie celui qui a terminé «*Libellule*» (Photo CL), une œuvre qui fait 4 mètres de long sur 3,50 m de large, qui vient d'être installée sur l'eau au



pied du moulin de l'abbaye. «*J'y ai ajouté un massif de nénuphars et*

*d'iris. Cathy, mon amie, m'a aidé pour les finitions*».

402699

## CHÂTEAUBERNARD

M<sup>me</sup> Line IRIART, son épouse ;  
ses enfants, ses petits-enfants  
et arrière-petits-enfants  
ont la douleur de vous faire part  
du décès de

**M. Serge IRIART,**  
retraité Saint-Gobain,

survenu à l'âge de 82 ans.

La cérémonie civile se déroulera  
le lundi 7 août 2017, à 9 h 30,  
au crématorium d'Angoulême.  
Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.

PF Hervolt - F. Leduc,  
maison funéraire du Plassin, 32, rue Babzac,  
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 0545.360.360.

# Les vacances sont reportées



Photo AFP

Nouveau rebondissement sur la moralisation politique: faute d'un accord total entre députés et sénateurs hier, l'exécutif va retarder les vacances des parlementaires d'une semaine pour faire adopter définitivement ces projets de loi emblématiques du début du quinquennat. À deux jours de la fin initialement programmée, les 14 députés et sénateurs chargés de trouver un compromis en commission mixte paritaire sont parvenus à un accord sur un seul des deux textes pour la confiance dans la vie politique, le projet de loi ordinaire.

Ce texte, qui prévoit notamment l'interdiction des collaborateurs familiaux pour les élus et la suppression de l'enveloppe pour frais de mandat des parlementaires, devrait être approuvé définitivement au Sénat aujourd'hui, et à l'Assemblée demain.

Selon la rapporteure à l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet (REM), la proposition du Sénat *«revenait peu ou prou à maintenir ce qui existe, avec un système arbitraire et discrétionnaire»*, et *«cela n'aurait pas été accepté par l'Assemblée»*.

## Cet après-midi



### Ensoleillé.

Belle journée d'été : ensoleillée et chaude mais sans excès. Vent variable faible, de sud-est puis de secteur ouest dominant l'après-midi ; devenant modéré de nord-ouest en soirée.

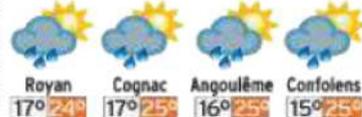
### Judi



### Vendredi



### Samedi



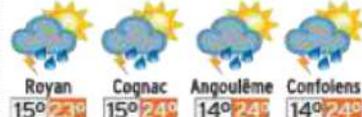
### Dimanche



### Lundi



### Mardi



## Faute d'accord total, le Parlement joue les prolongations

**MORALISATION** Nouveau rebondissement sur la moralisation politique : faute d'un accord total entre députés et sénateurs hier, l'exécutif va retarder les vacances des parlementaires d'une semaine pour faire adopter définitivement ces projets de

loi emblématiques du début du quinquennat. À deux jours de la fin initialement programmée, les 14 députés et sénateurs chargés de trouver un compromis en commission mixte paritaire sont en effet parvenus à un accord sur un seul des deux textes pour la confiance dans la vie politique, le projet de loi ordinaire.

Ce texte, qui prévoit notamment l'interdiction des collaborateurs familiaux pour les élus et la suppression de l'enveloppe pour frais de mandat des parlementaires, devrait être approuvé définitivement au Sénat aujourd'hui et à l'Assemblée demain.

# Un plan d'action pour pouvoir mieux vieillir

**SOLIDARITÉ** La Ville entretient l'effort pour améliorer les conditions de vie des aînés. Point d'étape

DIDIER FAUCARD  
d.faucard@sudouest.fr

On juge, dit-on, une société à la façon dont elle traite les jeunes et les personnes âgées. On ne se sait pas si les jeunes considèrent être, ici, bien traités. Dans tous les cas, la Ville se penche sérieusement sur celui de ses aînés. Le sujet est de taille quand on sait que 4 800 Cognaçais ont, aujourd'hui, plus de 60 ans, soit le quart de la population. Depuis 2011, elle a multiplié les démarches dans ce sens. Cette année-là, elle a obtenu le label Bien Vieillir, Vivre Ensemble. Quatre années plus tard, un palier supplémentaire était franchi lorsque le Conseil municipal décida d'adhérer au Réseau francophone des villes amies des aînés. Une porte pour intégrer le réseau mondial, placé sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS); intégration officialisée le 4 mai 2016.

## Toute une méthode

« Ville amie des aînés est une démarche innovante et participative. Elle doit permettre aux aînés de s'épanouir de manière active, en s'impliquant dans la politique de la ville », indique François Mandon, l'adjointe en charge de la question des personnes âgées.

Comme Rome ne s'est pas fait en un jour, construire une politique dont l'enjeu est de permettre le vieillissement dans les meilleures conditions possibles, ne s'effectue



Développer et adapter les activités proposées aux aînés, comme ici un atelier de cartonnage au Cep'âge. C'est l'une des pistes mises en avant. PHOTO ARCHIVES D. F.

pas en claquant des doigts. L'action a été définie sur cinq ans, en cinq phases de travail différentes. 2015/2016 permis de définir le projet; l'année 2016/2017 a été consacrée à établir un diagnostic et définir les priorités; le plan d'action sera définitivement établi d'ici la fin de l'année; la mise en action se déroulera sur trois ans, entre 2018 (début lors du premier semestre) et 2020 et en 2021, il y aura une évaluation de la démarche.

Pour mener à bien le chantier, trois groupes de travail ont été créés. Un comité de pilotage qui valide les orientations du projet. Un groupe de seniors, composé de Cognaçais volontaires, chargé d'établir un diag-

nostic et un cahier des charges des orientations souhaitées. Il s'est réuni à dix reprises depuis le mois de septembre 2016, pour des sessions de trois heures. Enfin, un comité technique doit se prononcer sur la faisabilité des projets d'actions énoncés; il doit se réunir pour la première fois en septembre/octobre

## Des pistes d'actions

Voilà pour la méthode. Quant aux axes de travail, ils sont au nombre de sept. Premier point : améliorer la sécurisation de l'espace public. Concrètement, cela signifie, par exemple, « sécuriser davantage les passages piétons », indiquent les dames du groupe des aînés ; rendre

plus accessibles les trottoirs, parfois un peu haut pour des personnes ayant moins de mobilité; « mettre en place plus de bancs, mais, là aussi, adaptés aux personnes âgées »...

Deuxième enjeu : la mobilité. Et la nécessité affirmée, là aussi, d'adapter les lignes, en terme d'horaires et de fréquence « notamment pour se rendre à l'hôpital ». Troisième enjeu, améliorer l'information en direction des seniors, en développant une communication spécifique, par exemple en matière d'offre culturelle ou autre. Quatrième question, même si là des choses ont déjà été mises en place via le Cep'Age, elle concerne le développement d'activités adaptées. « Les seniors, cela va des jeunes retraités aux 90 ans et plus, les problématiques sont différentes », précise Chantal Mandeau.

Autre point essentiel, combattre le phénomène d'isolement social des aînés. Cela passera par un développement des réseaux de voisinage. « Il y a déjà des personnes volontaires qui se sont engagées là-dedans, l'idée est d'allonger cette liste. Le CCAS organise, aussi, des visites à domicile », indique Marianne Renaud-Jeandidier, l'adjointe aux questions sociales.

Le maintien à domicile figure, également, sur la liste des actions à favoriser et cela passe par une meilleure information sur les services. « Des informations que l'on peut avoir du mal à obtenir », observent les membres du comité des aînés.

Enfin, dernière question plus ou moins liée à la précédente, favoriser l'accès aux soins, « les gens ont, parfois, des difficultés à accéder à un médecin traitant ». La faute, entre autres, à la pénurie connue de généralistes. Marianne Renaud-Jeandidier affirmant de son côté que Grand-Cognac réfléchissait à la mise en place d'un réseau de coordination des soins.

# Du tatouage au blues, il n'y a qu'un pas

**ÉVÉNEMENT** Le salon du tatouage a convié Blues Passions pour un tremplin

« Il y a toujours de la musique dans un salon du tatouage », explique Michel Rolland, directeur du festival Cognac Blues Passions. Pour sa première édition, le Salon international du tatouage accueillera un tremplin musical. Le gagnant aura la chance de se produire sur une scène de Blues Passions l'année prochaine.

## **Un partenariat cognaçais**

Dès 14 heures, ce samedi, le bruit des aiguilles se mêlera au blues à l'Espace 3000. Les six groupes sélectionnés par le jury se produiront au

cœur du salon. Ils auront trente minutes pour convaincre le jury formé de Michel Rolland, de Gwendoline Wary, miss Poitou-Charentes, qui représente le choix du public et Phil Shark's, pour le prix des tatoueurs. Les critères sont simples. La présence scénique, la qualité du répertoire, l'interprétation et la qualité musicale seront jugées.

Trois finalistes seront retenus à l'issue de la première journée. Ils s'affronteront dimanche de 15 heures à 17 h 30. Le grand gagnant sera annoncé vers 18 heures. Outre l'attrait pour le public cognaçais,

amateur de blues, Valere Tattoo Club, les organisateurs du Salon international du tatouage affirment « vouloir faire marcher le commerce local » et s'inscrire dans un territoire. Dimitri Bonhomme, l'un des tatoueurs du salon explique : « Notre intention est de se placer parmi les événements qui comptent à Cognac. »

## **Anne-Laure de Chalup**

Le salon ouvre samedi 5 août, de 10 à 22 heures et le lendemain de 11 à 20 heures, à l'Espace 3000. Tarif, 15 €, passe 2 jours, 25 €.



**Le duo saintais Karmapolis est l'un des groupes sélectionnés.** PHOTO ANTHONY ARNAUD

## Pacôme a fait sa diva aux Jardins de Louise



**Pacôme a invité Gilbert, résident des Jardins de Louise, à danser.** PHOTO SANDRA BALIAN

**CHÂTEAUBERNARD** À la maison de retraite Les Jardins de Louise, Pacôme est comme chez elle. Talons aiguilles, strass, robe de gala, l'artiste a chanté tous les répertoires, dimanche, devant les résidents. Une après-midi de rêve et de paillettes, sans soucis. Pour cela, Pacôme a son petit truc bien à elle : « On met tous nos soucis dans une valise et on les jette dans la Charente ».

# Le nouveau visage de la lagune

Lors de la réunion du Conseil municipal le 23 juillet, dernier rendez-vous avant les vacances, il a été question des travaux d'extension et de réhabilitation de la lagune de Vignolles, unité de traitement des eaux usées. Ces travaux sont désormais pris en charge par la Communauté d'agglomération de Grand-Cognac, qui en assume la compétence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Commencés à la fin de l'année 2016, les travaux vont se poursuivre jusqu'à l'automne.

## 383 635 euros de travaux

La réalisation des travaux a débuté avec le curage de la lagune et l'épandage des boues. Plus récemment, des équipes spécialisées ont déposé des couches de gravier à granulométries différentes dans les divers bassins, à fin de filtration, et des roseaux viennent d'être plantés.



La lagune de Vignolles, avec les filtres plantés de roseaux.

PHOTO P.B.

Le coût des travaux s'élève à 383 635 euros (hors taxes). La participation de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de sa mission d'établissement public du ministère du Développement durable, sera de 123 676 euros HT, et le Département de la Charente versera 88 000 euros pour ce chantier.

**Pierre Barreteau**